

La Conférence des Grandes Ecoles souhaite encourager le développement de l'entrepreneuriat en France

La CGE a présenté ce jour les résultats de la **première enquête nationale*** réalisée sur le thème de l'**entrepreneuriat** étudiant. Depuis 2009, le gouvernement français, par la voix des ministères chargés respectivement de l'Industrie, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, s'engage pour favoriser la **dynamique entrepreneuriale en France**, garante d'un niveau de compétitivité du pays, notamment en matière de croissance économique. La CGE poursuit son implication aux côtés des acteurs économiques et institutionnels nationaux et internationaux dans cet enjeu collectif que représente l'entrepreneuriat des jeunes.

Une question commune à toutes les grandes écoles

D'après la dernière enquête Insertion 2012 de l'association a révélé que 0,5% des diplômés étaient immédiatement en création d'entreprise à leur sortie, un taux à mettre en perspective avec la période où les diplômés ont été interrogés, à savoir de 3 à 6 mois après l'obtention du diplôme. La CGE souhaite, avec cette enquête, procéder à un état des lieux et à une vision prospective de la filière des grandes écoles. Les deux objectifs de l'enquête, qui se limite à la formation initiale, sont :

- **mesurer le niveau d'engagement des écoles**
- **identifier** les différentes manières dont les grandes écoles s'inscrivent dans cet univers

La quasi-totalité des grandes écoles stimule l'esprit d'entreprendre

L'enquête a révélé que **97 % des grandes écoles déclarent favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes**, c'est-à-dire qu'elles ont toutes des enseignements en entrepreneuriat. Logiquement, les écoles de management ont été pionnières sur ce sujet. Cette orientation vers l'entrepreneuriat s'est opérée au fil des années mais **2 grandes vagues ont été identifiées** :

- entre **1977 et 2006** pour les **écoles de management**
- entre **1993 et aujourd'hui** pour les **écoles d'ingénieurs**. Pour ces dernières, c'est l'impératif de valorisation des savoirs technologiques, qui a été, entre autres, le déclencheur.

La notion d'entrepreneuriat ne se limite plus aux seules créations et aux reprises d'entreprises. Elle recouvre aussi l'entrepreneuriat social et associatif, l'intrapreneuriat (lancement et développement d'activités nouvelles au sein d'une organisation existante) ou la prise de responsabilité (avec participation au capital) dans des PME/PMI et TPE,...

D'après les chiffres de l'OCDE et de la Commission européenne, **2,8 % des étudiants européens titulaires d'un bac+5 (graduate) ont créé leur entreprise sur la période 2009-2011**. L'enquête CGE fait apparaître un **regain nouveau des réalisations entrepreneuriales en 2011**. Les mesures du plan national pour l'entrepreneuriat étudiant ne sont pas étrangères à cette embellie. Le **développement national des pôles entrepreneuriat étudiant** et la **transversalité des équipes** qui les constitueront peuvent laisser augurer une progression de l'entrepreneuriat en France.

a - Création/reprise ou transmission d'entreprise - Réalisations						
			Ec. Ingénieurs		Ec. Management	
Pour l'ensemble des réponses	Moy / écol.	en %	Moyenne	en %	Moyenne	en %
Promotion 2010/2011	6,4	+35%	1,7	+14%	14,0	+27%
Promotion 2009/2010	4,8	-3%	1,5	-5%	11,0	-11%
Promotion 2008/2009	4,9		1,6		12,3	

L'entrepreneuriat : savoir innover et oser prendre des risques

Si globalement l'enquête a mis en avant une **homogénéité dans l'intensité de l'enseignement entrepreneurial**, c'est dans la répartition du temps accordé aux face-à-face pédagogiques et aux travaux personnels qu'apparaissent des différences entre écoles de management et écoles d'ingénieurs.

L'entrepreneuriat en France

(source MESR, INSEE enquête Sine 2006, interrogations 2006 et 2009) :

- 30 incubateurs d'entreprises en activité et 3164 projets en incubations entre 2000 et fin 2011
- 23 pôles de l'entrepreneuriat étudiant inter-établissements rassemblant 236 établissements et 350 partenaires
- 71 % des entreprises créées par des diplômés de l'enseignement supérieur sont toujours actives en 2009, contre 58 % de celles créées par des non-diplômés.

*Enquête menée au cours du second semestre 2011 auprès de **88 écoles membres de la CGE** (sur les 182 écoles de management et d'ingénieurs que compte l'association).

** Membre de la commission Formation, vice-président du Chapitre des Ecoles de management et directeur Général du Groupe ESC Troyes

Alors que l'on insiste sur les **outils en écoles d'ingénieurs** pour **conduire les étudiants à une spécialisation** en fin de cycle, c'est le **comportement et l'appétence à l'entrepreneuriat qui sont stimulés dans les écoles de management.**

Pour Francis Bécard, animateur du groupe de travail entrepreneuriat**, « *l'aventure entrepreneuriale est (...) faite de chair, de sang et de passion, qu'il s'agisse de témoignages de professionnels, de partage d'expériences de dirigeants charismatiques, de rencontres avec les acteurs du financement et du soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat ou (...) d'accompagnement individuel des projets étudiants, de concours, de jeux (...).* » C'est donc tout naturellement que les écoles ont un recours significatif à des **non-professionnels de l'enseignement.**

L'entrepreneuriat entre savoir-être et savoir-faire

Pour encourager l'esprit entrepreneurial, les écoles insistent majoritairement sur des notions telles que le **dynamisme, l'esprit d'initiative ou le développement de l'autonomie et personnel.** Ce savoir-être des jeunes diplômés de grandes écoles a été souligné comme une véritable force lors de la dernière enquête Insertion de la CGE.

La richesse de la **transversalité des équipes entrepreneuriales (mixtes : ingénieurs et managers) provient de la complémentarité et de la diversité des enseignements entre les écoles d'ingénieurs et de management :**

- l'entrepreneur ingénieur structuré dans sa démarche de planification et de projet où il a pris soin de s'assurer du bien-fondé des éléments qui le composent
- l'entrepreneur économiste/manager et vigilant à la préservation des équilibres entre nécessités et ressources, toujours en quête de développement et de croissance

Pour la CGE, « *l'envie d'entreprendre, le passage à l'acte n'est pas transmissible* », cependant pour qu'une entreprise soit pérenne dans le temps, il y a un minimum de bases et de champs sur la création d'entreprise (recrutement, statut juridique de l'entreprise, brevets, ...) à acquérir. Il appartient ainsi aux futurs entrepreneurs de **savoir tirer le meilleur parti des ressources proposées par les grandes écoles (formation, incubateurs, partenaires, etc.).** Quant aux écoles, elles se doivent **d'insuffler l'envie aux jeunes de se lancer** mais également **d'outiller ces futurs chefs d'entreprise.**

Pour Pierre Tapie, président de la CGE, « A l'heure où beaucoup s'accordent à dire que l'innovation, la création de valeur passeront davantage par les PME et les ETI que par les multinationales, les grandes écoles ne peuvent que consolider la part déjà majeure qu'elles ont dans l'envie qu'elles donnent à leurs étudiants d'entreprendre, de créer de se réaliser »

A propos de la CGE:

Créée en 1973, la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) regroupe 221 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers. Organismes de formation de masse (40 % des masters délivrés chaque année en France) et de recherche intensive (50 % des thèses dans les disciplines couvertes par les grandes écoles), les grandes écoles mettent en cohérence un projet pédagogique en fonction du profil de l'étudiant et des débouchés professionnels. Véritable label qualité, la CGE s'assure du respect par l'ensemble de ses membres de ses principes fondamentaux (excellence, sélection, ouverture internationale, accréditation des formations...). Les 221 grandes écoles membres permettent à la France de proposer une offre de formations et de recherche à déclinaisons multiples et de répondre ainsi aux besoins très variés des entreprises.

Contacts presse :

Pauline RICHAUD, TBWA\CORPORATE
(tél : 04.72.59.17.18 – mël : pauline.richaud@tbwa-corporate-lyon.com)

Brigitte POREE, Conférence des Grandes Ecoles
(tél : 01.46.34.77.63 – mël : brigitte.poree@cge.asso.fr)

***Du fait de l'absence ou de la mise en œuvre encore trop récente d'indicateurs de suivi des réalisations entrepreneuriales pour 66% des écoles, certains chiffres de l'enquête peuvent être non significatifs.